



DISTRICT DE FOOTBALL TARN ET GARONNE

Mesdames, Messieurs les Présidents des clubs

Montauban le 08 Juin 2022

CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous convier à l'Assemblée Générale du District qui aura lieu le

JEUDI 23 JUNI 2022 18H30 au Domaine de Montels à ALBIAS

Une attestation de pouvoir, En cas d'indisponibilité, vous avez la possibilité de vous faire représenter, au choix : - par un licencié de votre club, - par un licencié d'un autre club qui représentera lui-même son propre club lors de l'Assemblée Générale merci de compléter l'attestation de pouvoir et ce avant le 15 Juin par Mail à secretariat@foot82.fff.fr Art12.3 Le représentant d'un club peut représenter au maximum deux clubs dont le sien. En cas d'absence le club sera soumis à l'application de l'anexe 5

ORDRE DU JOUR :

Ouverture Par Monsieur Jérôme Boscari Président du District

OUVERTURE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Approbation du PV de l'Assemblée Générale financière du 20.11.2021 publié le 15.01.2022.

Présentation Rapport Moral Saison 2021/2022 par M. Didier BREIL – Discussion – Vote

Présentation du Budget Prévisionnel 2022/2023 par M. Michel LEPKOWICZ – Discussion – Vote

Election des Représentants des clubs du District aux AG de Ligue

Présentation des Vœux – Discussion – Vote

Questions diverses

Allocution du représentant de la Ligue d'OCCITANIE

Allocution du Président du CDOS

Allocution du Président du Conseil Départemental

Allocution de Mme la Directrice Départementale de la Cohésion sociale et de la protection des Populations

Allocution et Clôture de l'Assemblée par Monsieur Jérôme BOSCARI Président

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président du District



DISTRICT DE FOOTBALL TARN ET GARONNE

ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT TARN ET GARONNE
Jeudi 23 Juin 2022 DOMAINE DE MONTELS

Formulaire à remplir et à renvoyer au District, si possible avant le 15 Juin 2022
Art12.3 Le représentant d'un club peut représenter au maximum deux clubs dont le sien

ABSENCE

Je soussigné(e) Madame / Monsieur

Président(e) du club

serai dans l'impossibilité de participer à l'Assemblée Générale du District.

POUVOIR

Option 1 : représentation par un licencié de mon club

En mon absence, je donne pouvoir à l'un(e) de mes licenciés,
Madame / Monsieur
afin de représenter mon club lors de l'Assemblée Générale du District et de participer aux divers votes du District

OU

Option 2 : représentation par un licencié d'un autre club

En mon absence, je donne pouvoir à
Madame / Monsieur
licencié(e) du club et représentant ce club,
afin de représenter mon club lors de l'Assemblée Générale du District et de participer aux divers votes du District

Fait à Le

NOM ET SIGNATURE
du Président qui donne le pouvoir

CACHET DU CLUB
du Président qui donne le pouvoir